



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

Le 27 juillet 2020 à 18 h

Centre de congrès de la Péninsule acadienne

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Présentation des états financiers audités 2019
 - 4.2. Adoption des états financiers audités 2019
 - 4.3. Études des objections – modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage –
Projet agriculture urbaine et finition extérieure des bâtiments
 - 4.4. Première et deuxième lecture par son titre de l'arrêté 77-2020-01 concernant
l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 4.5. Première et deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2020-01 concernant
l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.6. Études des objections – modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage –
Projet Garderie (rue de l'École)
 - 4.7. Première et deuxième lecture par son titre de l'arrêté 77-2020-02 concernant
l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
 - 4.8. Première et deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2020-02 concernant
l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
 - 4.9. Demande de vente d'une partie des terrains excédentaires NID 20451480 et NID
20451472
 - 4.10. Première et deuxième lecture par son titre de l'arrêté 81-2020 concernant la
fermeture et la cession des intérêts d'une rue future
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel
Greffière municipale